



Extrait du UJFP

<https://ujfp.org/spip.php?article1404>

Charte des principes qui guident notre action pour le BDS

- BDS - Les actions BDS -



Date de mise en ligne : mercredi 5 août 2009

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

<http://www.bdsfrance.org/>

1 - Le boycott représente une prise de position, c'est un acte de dénonciation politique qui se poursuivra jusqu'à ce qu'Israël s'engage clairement dans le respect du droit international, la fin de l'occupation et de la colonisation.

2- Cette campagne de Boycott de l'Etat d'Israël en tant qu'occupant et colonisateur, comme celle du Boycott de l'Afrique du Sud de l'Apartheid, n'est pas une fin en soi, destinée à discriminer une population. Elle constitue un outil de pression sur nos gouvernements pour qu'ils appliquent des sanctions et un levier sur le gouvernement israélien, qui servira à imposer la seule issue pour cette région : l'application du droit international et le respect des droits des Palestiniens.

3- Notre action est éthique, citoyenne et politique.

Elle s'inscrit dans notre combat permanent contre toute forme de racisme.

Elle ne vise pas des personnes ou des groupes en raison de leur origine ou de leur religion juive, ni leurs entreprises ou leurs produits.

Nous faisons une différence évidente entre un produit israélien que nous boycottons, et un produit casher produit par une entreprise non israélienne que nous ne boycottons pas.

Ce boycott ne vise pas la société israélienne ni les individus qui la composent, en tant que tels, il vise la politique coloniale d'occupation israélienne et ses partisans.

4 - Nous nous engageons

À refuser d'acheter ou de consommer les produits et les services de l'économie israélienne ;

À refuser de participer à toute action culturelle sportive... promue en France par des institutions officielles israéliennes ;

À informer les partenaires commerciaux ou institutionnels des raisons de notre boycott ;

À mener des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les raisons du boycott, et sur les entreprises françaises qui participent à l'occupation et à la colonisation israélienne ;

À mener des actions d'information auprès des entreprises et comités d'entreprise français sur les produits israéliens et les raisons de cesser leur distribution.

5 - Notre action est non violente et respecte les personnes et les biens.

C'est le nombre de citoyens, associations, organisations syndicales et politiques qui nous rejoindront dans cette campagne solidaire et déterminée qui permettra d'atteindre ce but.